Image not found or type unknown

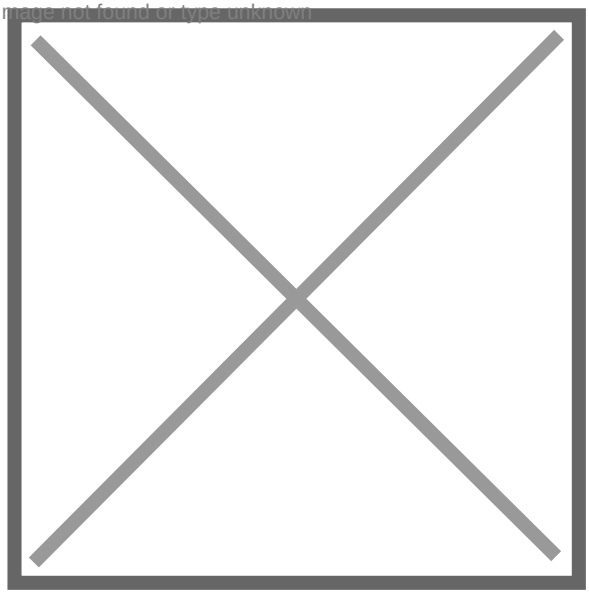

Raccordement tout a l'egout

Par **bonitinha1**, le **21/02/2008** à **04:36**

bonjour
on a signe un compromis de vente pour une maison dans le val d'oise et apres une visite supplementaire on apprend que le raccordement du tout a l'egout n'est pas fait .
Qui doit le faire ? Nous ou le vendeur sachant qu'il nous a rien dit au moment de la signature du compromis de vente.
on doit passer devant le notaire le 15 mars peux ton annuler la vente si le vendeur ne veux pas prendre en charge ou renegocier le prix?
Pareil pour le compteur d'eau il y en a pas a qui la charge d'en faire mettre un.
Merci de nous aider avant la signature définitive.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés